

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES (CoFin)**

**concernant le préavis de la Municipalité n° 07/2025 : CISTEP – Adoptions des comptes 2024**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Messieurs Corentin Binamé, Michael Crottaz, Yves Fauth, Nicolas Garofflid, Richard Golay, Paul Habfast, Fabien Loi Zedda, Marc Veraguth et votre président rapporteur, a étudié le préavis municipal no 07/2025 lors de sa séance du 14 mai 2025.

Monsieur le Syndic Alain Monod et Monsieur Roland Perrin, Municipal, représentaient la Municipalité.

### **Informations préalables**

Monsieur Perrin rappelle le contexte de ce préavis et le fait que le conseil communal doit approuver formellement ces comptes 2024. Pour aider à la lecture des documents, il a joint, comme l'an dernier, le PV de la dernière assemblée générale de la CISTEP.

### **Discussion générale**

Un commissaire s'interroge sur l'évolution du prix de revient du m<sup>3</sup> d'eau. Il relève que le prix de revient devait se situer à CHF 2,06 en 2021 et baisser ensuite pour pointer à CHF 1,60 à terme. Le prix de revient actuel est de CHF 1,38 en 2024 et devrait continuer à monter jusqu'à CHF 2,00 en 2032 pour ensuite baisser un peu, mais pas au niveau initialement prévu de CHF 1,60. Monsieur Perrin explique que les retards pris dans le projet ont modifié les projections. Le prix de revient va continuer à monter en effet jusque vers 2032, puis baisser.

A la demande d'un commissaire, Monsieur Perrin remet le rapport du Contrôle des finances de Lausanne sur les comptes CISTEP 2024. Une lecture rapide du rapport indique que les montants comparés concordent et que les soldes du tableau de répartition des charges totales nettes par commune membre pour l'exercice 2024 sont corrects et concordent avec le compte d'exploitation de la STEP 2024.

Les discussions étant terminées, la commission passe au vote.

### **Conclusion**

C'est par 9 voix pour que la CoFin a accepté les décisions du préavis no 07/2025 et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter les comptes 2024 de la CISTEP.

Epalinges, le 14 mai 2025

Sandy Warth

Président de la COFIN